

# Vivre à **Aydat**

JUIN  
17

+++

AYDAT

FOHET

FONTCLAIRANT

LA CASSIÈRE

LA GARANDIE

LE LOT

LE MAS

PHIALEIX

POUDURE

PONTEIX

PRADES

ROUILLAS BAS

ROUILLAS HAUT

SAINT JULIEN

SAUTEYRAS

VERNEUGE

VEYRERAS



## DOSSIER

\*\*\*\*\*

**ACTUALISATION  
DU ZONAGE DE  
L'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON  
COLLECTIF**

*une obligation  
réglementaire*



## Edito

Aydatoises, Aydatois,

Cette année 2017 est l'année du changement, vous vous en êtes sûrement rendu compte.

Changement territorial tout d'abord, avec la fusion depuis le 1<sup>er</sup> janvier de notre communauté de communes les Cheires avec Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté, ce qui nous conduit à travailler à un projet de territoire partagé par tous.

Changement politique avec les élections qui se succèdent et annoncent des évolutions probables au niveau des rythmes scolaires, des dotations de l'Etat, des subventions...

Enfin, plus localement avec de nouveaux documents d'aménagement du territoire, le plan de zonage d'assainissement et le Plan Local d'Urbanisme que nous avons respectivement arrêtés en conseil municipal le 9 décembre 2016 et le 6 avril 2017. Les dossiers sont aujourd'hui en cours de consultation auprès des services concernés avant d'être soumis à enquête publique conjointe en septembre prochain.

Comme vous avez pu le constater, les travaux continuent avec notamment la réfection des voiries et l'enfouissement des lignes électriques. Des aménagements pour la sécurité des habitants sont également programmés sur la départementale 213 dans les villages de Verneuge, Rouillas-Bas et Ponteix. Au dernier conseil municipal, nous avons choisi le cabinet d'architecture qui mènera le projet de la maison médicale. Enfin, notre travail partenarial avec l'ADUHME porte ses fruits et nous poursuivons cette année encore les actions favorisant la réduction de notre consommation énergétique.

Pour terminer, le 20 mai dernier nous avons officiellement inauguré le city stade, en présence de nos financeurs, le sénateur Jacques-Bernard MAGNER et les conseillers départementaux Martine BONY et Gilles PETEL. A cette occasion, je voulais souligner le magnifique dynamisme des associations de notre commune au vu de la grande participation de celles-ci au mini-tournoi qui a suivi le coup de ruban.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances.

**Le Maire, Roger LEPETIT**

## Les actualités DU CCAS

### ATELIER MÉMOIRE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Billom en partenariat avec la commune et le CCAS d'Aydat propose un « atelier mémoire » aux personnes âgées tous les mardis entre le 2 mai et le 4 juillet 2017.

### SORTIE DES AÎNÉS

Le CCAS a décidé cette année d'emmener le 6 juillet 2017 les aînés à partir de 70 ans, faire une promenade en bateau sur le plan d'eau de Garabit. Un déjeuner croisière sera servi au fil de l'eau.

## ÉLECTIONS présidentielles

L'équipe municipale tient à remercier la centaine de bénévoles qui a tenu les bureaux de vote lors des élections présidentielles et législatives et a ainsi permis le bon déroulement du scrutin.

La mairie rappelle que chaque citoyen peut participer à la tenue du bureau de vote de son village. Il suffit de vous faire connaître auprès du secrétariat et vous serez sollicité pour être assesseur dès la prochaine élection. Si vous êtes indisponible, ce sera pour la fois suivante.

## CORRESPONDANT

### La Montagne

Le journal *La Montagne* recherche un correspondant pour la commune d'Aydat. Si vous êtes intéressé-e, contactez M. le Maire en mairie au 04 73 79 37 15.

## **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :** *du changement*

Depuis le 21 mars, à l'instar du passeport, elle devient biométrique et pourra être retirée uniquement dans les mairies équipées d'une station sécurisée servant à la prise d'empreintes numériques. A ce jour, la commune d'Aydat n'a pas le boîtier nécessaire. Seules 22 communes du Puy-de-Dôme sur 467 en disposent.

Cependant avant de vous rendre en mairie équipée (Saint-Amant-Tallende par exemple) avec les pièces nécessaires, vous pouvez faire une PRÉ DEMANDE sur le site service-public.fr.

Attention : les délais d'attente risquent d'être plus longs avec ce nouveau dispositif.

Par ailleurs le conseil municipal a décidé de mettre à disposition gratuitement un équipement informatique (PC + imprimante) pour les personnes ne disposant pas d'un service internet. Les agents administratifs peuvent vous accompagner dans vos démarches.

## **LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » :** *la commune récompensée*

Un travail de longue haleine enfin récompensé pour la qualité et le cadre de vie de notre commune.

En effet, Aydat s'est vu décerner le premier label des villes et villages fleuris après plusieurs années d'efforts et de cœur à l'ouvrage.

Cette distinction est un gage de reconnaissance pour les différents acteurs et partenaires ayant œuvré pour l'embellissement de la commune.

Un grand merci pour leur investissement aux services techniques, aux commerçants, aux habitants, aux écoles, et au soutien de la Direction du Développement Local et Durable du Conseil départemental.



La remise officielle du diplôme de la 1<sup>ère</sup> fleur s'est déroulée au Conseil Régional à LYON en présence de Roger LEPETIT, Maire et d'Emmanuel ROGOWSKY, responsable technique.

## *Accès internet* : **SUITE**

Le début du déploiement de la fibre optique est annoncé pour fin 2018 selon ces différentes phases :

1 – le piquetage : repérage des adresses (bâtiments, logements, et permis de construire). Phase effectuée en mars/avril sur toute la commune. La numérotation des logements est INDISPENSABLE.

2 – la construction d'un nouveau bâtiment en plus du NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés ou local technique) existant à Aydat.

3 – l'implantation d'armoires de rues : pour 3 ou 400 logements. A ce jour 5 seraient nécessaires pour la commune.

4 – le déploiement : aérien et/ou enterré.

Les travaux de déploiement devraient être achevés fin 2019. Le financement est assuré par le Conseil Régional, propriétaire du réseau. ORANGE est l'opérateur partenaire et exploitera en priorité le réseau fibre.

## *Un diagnostic touristique*

### **À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Depuis le mois d'avril, Mond'Arverne Tourisme réalise un **diagnostic touristique**, suite à la fusion des Cheires, de Gergovie Val d'Allier et d'Allier Comté Communauté.

Cet état des lieux - proposé aux acteurs du tourisme au sens large - permettra d'identifier les points forts et les faiblesses du nouveau territoire en terme d'accueil touristique.

Les informations collectées auprès des prestataires des 28 communes auront pour objectif la mise en place de futures stratégies de développement.

**Dans le cadre de cette démarche, nous invitons les hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités / de visites ainsi que les producteurs ouverts aux visiteurs, à contacter Elodie FEX à l'Office de Tourisme d'Aydat au 04 73 79 37 69 ou par mail : [ant@mondarvernetourisme.com](mailto:ant@mondarvernetourisme.com) afin de prendre rendez-vous.**

## **DICRIM DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS**

La sécurité des habitants d'Aydat est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. A cette fin et conformément à la réglementation en vigueur, le DICRIM est consultable sur le site de la commune et vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Conjointement à ce document, la commune se prépare à affronter des situations de crise grâce à son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outil d'organisation interne, en cours d'élaboration.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, nous vous invitons à prendre connaissance de ce document, en espérant ne jamais avoir à le mettre en pratique.

## *Inauguration* **DU GROUPAMA CAR**

La Caisse des Dômes et son conseil d'administration ont convié leurs adhérents, les élus et les employés de mairie à une petite réception d'inauguration de son Groupama Car. Cette agence mobile est implantée tous les lundis à partir de 14h, place de l'Eglise à Aydat.

Le conseiller vous accompagnera dans vos démarches : assurances, crédits, garanties... Pour information, ce service est un espace sans argent.

Enfin nous vous informons qu'une initiation aux gestes de premiers secours se déroulera le 14 octobre prochain à la salle des fêtes de Saulzet-le-Froid.



## **BOIS** *communal*

Du bois de chauffage sera mis à disposition pour les personnes de la commune ne payant pas d'impôt, à savoir 3 à 4 stères par foyer livrés par le personnel technique.

Une liste sera établie par ordre d'inscription.

*Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie.*

## MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ : *notre nouvelle communauté de communes*



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la fusion des trois communautés de communes Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté est effective. Ce nouveau territoire, Mond'Arverne Communauté est composé de 28 communes, réunit 40 386 habitants et gère un budget de 21 millions d'euros.

Administrativement, Mond'Arverne Communauté regroupe une équipe de 143 agents répartis sur 3 sites :

- le siège à Veyre-Monton concentre la direction générale, la direction des ressources humaines et les services financiers,
- l'annexe à Saint-Amant-Tallende accueille le service développement territorial,
- l'annexe à Vic-Le-Comte regroupe les services à la population.

Le nouveau conseil communautaire est composé de 51 conseillers dont 1 président et 11 vice-présidents. Notre commune d'Aydat est représentée au sein de ce conseil par Roger LEPETIT et Franck SERRE.

Dix commissions de travail ont été constituées dans des domaines variés pour le développement de ce nouveau territoire.

On notera également la fusion des Offices de Tourisme de Gergovie Val d'Allier et des Cheires qui deviennent Mond'Arverne Tourisme dont le siège reste à la base nautique du lac d'Aydat. Trois autres points sont également ouverts : à Saint-Saturnin, Vic-Le-Comte et Gergovie.

### LA NUMÉROTATION DES PROPRIÉTÉS : *indispensable !*

Pour parer à d'éventuelles carences d'adressage, la commune d'Aydat vérifie actuellement la numérotation dans les villages.

Les occupants de nouvelles constructions peuvent récupérer une plaque numérotée auprès des services techniques. Désormais à chaque demande de permis de construire, le propriétaire connaîtra son numéro de voie.

Une bonne numérotation est importante :

- pour les services de soins : infirmiers, médecins... et d'aide à domicile,
  - pour les services de secours d'urgence : pompiers, gendarmerie...
  - pour les administrations et gestionnaires de réseaux : poste, télécommunications, eau, électricité, gaz...
- Enfin, la mesure sera indispensable pour l'arrivée prochaine de la fibre optique...

## TRAVAUX RIVIÈRES SUR *la Ribeyre et le Phialeix*

Comme prévu au Contrat territorial de la vallée de la Veyre, des travaux réalisés par deux entreprises en 2016 pour le compte du SMVVA ont permis de restaurer 3.1 km de la Ribeyre, affluent de la Monne, et 1.4 km du Phialeix, affluent du lac d'Aydat, sur la commune d'Aydat.

En fonction des secteurs, les travaux ont consisté à :

- remettre en état la végétation des berges de façon douce et sélective, en conservant les différentes strates et espèces (coupe et débroussaillage sélectifs, élagage...);
- mettre en défends les berges et le lit par la pose de clôtures afin de limiter leur piétinement par le bétail et ainsi éviter aussi les déjections directes aux cours d'eau, et la réalisation de points d'abreuvement : installation d'abreuvoirs de type descente empierrée ;
- aménager des franchissements lorsque nécessaire ;
- restaurer le lit mineur par l'enlèvement sélectif des embâcles (accumulation de bois...) gênant l'écoulement des eaux.



Restauration de la ripisylve sur la Ribeyre



Réalisation d'abreuvoirs sur la Ribeyre



Pose de clôtures sur le Phialeix

Photos © SMVVA Aurélien Matheron

## AMÉNAGEMENT DES BOURGS *Lancement d'une étude*

En 2001, la commune avait fait réaliser une étude d'aménagement pour dix villages. Les programmes d'actions ont été tout ou partie réalisés depuis. Quinze ans après, le profil de la commune a évolué et certains hameaux se sont développés plus que d'autres. Le diagnostic du PLU a mis en exergue la nécessité de requalifier certains villages qui laissent apparaître une banalisation, une désorganisation ou un délaissement des espaces publics parallèlement à la construction de nouvelles habitations.

La commune a donc décidé d'engager une réflexion sur l'aménagement des villages de La Cassière, du Mas et de Ponteix. L'étude sera confiée à un cabinet associant des compétences en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage. La participation des habitants à la construction du projet sera inscrite au cahier des charges. La commune espère démarrer cette étude à l'automne.

## PLU *Calendrier*

**6 Avril 2017**

Arrêt du document en conseil municipal

**10 mai - 10 Août 2017**

Examen du dossier par les services des Personnes Publiques Associées

**Septembre - Octobre 2017**

Enquête publique du PLU, du plan de zonage assainissement

**Novembre 2017**

Modifications suite aux remarques du commissaire enquêteur

**Décembre 2017**

Approbation du PLU

## **TOURISME & HANDICAP / DERNIÈRE ÉTAPE** **AVANT** *la labellisation complète*

La marque Tourisme et Handicap a été mise en place par l'État en 2003. Son objectif est d'apporter une information objective et homogène sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques en France.

Tourisme & Handicap prend en compte les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel) et vise à développer une offre touristique adaptée et identifiable par les publics concernés. Pour autant, l'obtention de la qualification pour chacune de ces quatre déficiences n'est pas systématique et relève d'aménagements parfois très différents.

A ce jour, seule l'école de voile qui a obtenu le classement en 2013 peut accueillir des publics déficients auditifs, mentaux et physiques.

Depuis plusieurs années, la communauté de

commune a investi dans l'aménagement du site du lac d'Aydat, tout en veillant à respecter les normes d'aménagement concernant les personnes à mobilité réduite : l'aménagement le plus important étant une passerelle menant au lac avec accès direct à la RD 90 pour un montant approximatif de 150 000 euros.

Cependant le site ne peut obtenir le label « tourisme et handicap », car les places de stationnement ne permettent pas d'accéder au trottoir, puis à la passerelle, ce qui reste dommageable pour nos activités touristiques.

Les aménagements nécessaires vont donc être réalisés courant juin 2017, pour un montant estimé de 9 000 € HT, ce qui devrait permettre à l'ensemble du site (plage et équipements) d'être labellisé pour l'été 2018.

## **PETIT** *patrimoine*

Durant les mois de mars et avril 2017, des travaux de réfection des toitures des fours communaux ont été réalisés : Le Mas, Prades, Veyreras, Verneuge et Fontclairant au titre de l'entretien du petit patrimoine.



Fontclairant



Le Mas



Prades



Verneuge



Veyreras

Montant des travaux :  
31 500€ HT

Entreprise :  
Toitures des Puy

## **BIENTÔT UNE MAISON MÉDICALE** *en centre-bourg*

Ce projet de maison médicale a débuté il y a déjà plus d'un an. A l'origine, un constat simple : le territoire est assez grand pour permettre l'installation d'un médecin supplémentaire. Dès lors, un programme et une étude de faisabilité ont été réalisés en partenariat avec les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé.

Le projet doit permettre avant tout de regrouper les professionnels de santé déjà en place sur la commune. Ceux-ci sont d'ailleurs investis dans la réflexion depuis le début.

Le programme ainsi défini comprend à minima :

- au rez-de-chaussée : 7 cabinets, une salle d'attente et les annexes nécessaires au bon fonctionnement des lieux ;
- à l'étage : 2 appartements.

Ne pouvant être utilisé directement pour la maison médicale pour des raisons d'accessibilité, l'étage de la maison existante sera réinvesti en logements locatifs. Afin d'éviter les conflits d'usage, des accès séparés seront prévus.

Compte tenu des disponibilités foncières communales, de ses accès facilités et du stationnement disponible à proximité, il a été décidé de réaliser cette maison médicale en centre bourg d'Aydat, en face de la pharmacie en réinvestissant un bâtiment existant.

Ainsi, le bâtiment vacant sera entièrement réhabilité, donnant ainsi une image du bourg plus attrayante. Ce dernier n'ayant pas une surface suffisante pour répondre aux besoins, une extension sera réalisée sur le terrain attenant.

Suite à une consultation de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architecture Michel GEVAUDAN a été retenu par le conseil municipal le 24 mai dernier pour mener à son terme cette réalisation.

Pour l'instant l'étude de faisabilité réalisée en avril 2016 estime le coût global de cette opération à 400 000€ HT. A ce jour, des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Europe, du Conseil régional et du Conseil départemental.



### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION**

**Juin 2017**

Finalisation de l'esquisse

**Juillet 2017**

Dépôt du permis de construire

**Septembre 2017**

Consultation des entreprises

**Fin 2017 - Début 2018**

Début des travaux

**2019**

Ouverture au public

## **RADAR** *pédagogique*

Installé à Verneuge du 28 juillet 2016 au 15 février 2017, il a permis de constater que la vitesse pratiquée par 85% des automobilistes est de 63 km/h, alors que celle-ci était de 75 km/h avant la mise en place de ce radar pédagogique. Le radar aurait visiblement un impact sur l'usager !

Le radar a été installé à la Cassière et maintenant à Ponteix afin d'évaluer les vitesses pratiquées.

## **VOIRIE** *communale*

Les travaux de voirie débutés à l'automne 2016, ont repris courant mai pour se terminer à la fin du mois de juin. Ainsi, la rue Beau-Site, une partie du chemin des Roussoux, les trottoirs et les voiries de Verneuge et Veyreras, la place des Mésanges à Phialeix et diverses rues de Rouillas-Haut et Sauteyras font peau neuve.

L'entreprise Coudert est en charge des travaux pour un montant global de 199 435,70€ HT.

Une campagne annuelle de réparation de voirie a également commencé début juin sur les voies communales les plus endommagées. L'entreprise Colas a été retenue pour un montant de 14 000€ HT.

Enfin, une consultation est en cours pour la réparation des chemins non revêtus.



## **ENFOUISSEMENT DES** *réseaux*

Depuis plusieurs mois maintenant, des travaux d'enfouissement ont commencé sur le territoire communal. Aujourd'hui, on peut noter que le village de Phialeix et la route départementale au Lot sont terminés.

Actuellement, des sites sont en cours de câblage et/ou dépose des poteaux : la rue Beau-Site, Verneuge, le départ de la rue de la Roche, Veyreras...

L'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens a également débuté sur le village de la Garandie. Ces travaux devraient s'étaler jusqu'à fin 2017.



## **FOHET,** *restauration réussie*

L'église Saint-Julien de Fohet, place des Tilleuls, s'est refait une beauté. L'édifice roman fut restauré à maintes reprises au fil des siècles, mais l'outrage du temps a nécessité un rafraîchissement urgent de la façade.

Les maçons de La Société de Construction des Puy ont œuvré durant 3 semaines afin de consolider et redonner le cachet initial au monument du XV<sup>ème</sup> siècle. Coût des travaux 17 000 € HT.

## LA BIODIVERSITÉ DE LA ZONE HUMIDE du lac d'Aydat

En 2012, la zone humide du lac d'Aydat était recréée dans l'objectif de réduire les apports en nutriments responsables de l'eutrophisation du lac d'Aydat et favoriser la biodiversité. La flore, les amphibiens, reptiles, papillons, libellules, poissons et mammifères ont fait l'objet de suivis par des experts naturalistes locaux en 2014/2015 puis 2016, dans le cadre du Contrat territorial de la vallée de la Veyre, porté par le SMVVA.

Les résultats 2016 confirment la richesse biologique du site et ses capacités d'accueil. Le développement de la végétation et la récréation d'habitats humides diversifiés ont favorisé la colonisation de l'écosystème par de nombreuses espèces animales, qui se reproduisent ou fréquentent la zone en fonction des saisons et de leurs besoins.

Plus de 150 taxons végétaux ont été dénombrés, dont beaucoup se sont installés naturellement. De nombreuses espèces participent à l'épuration de l'eau,

vocation première de la zone.

Côté faune, plus de 200 espèces animales ont été observées : une vingtaine pour les mammifères et libellules, cinq pour les amphibiens, près d'une centaine pour les oiseaux, ou encore une quinzaine d'espèces de poissons, aussi bien celles des eaux courantes de la Veyre en amont que celles des eaux stagnantes du lac.

La réhabilitation de la zone humide du lac d'Aydat, site encore jeune, est d'ores et déjà un succès sur le plan de la biodiversité. L'aménagement a aussi permis en à peine 3 ans d'éviter l'apport au lac de 1.5 T de phosphore, piégé dans les bassins destinés à cet effet.

Pour contribuer à la préservation de cette biodiversité, merci de respecter les consignes données aux entrées du site : circulation exclusivement piétonne et sur les pontons / chemins, animaux en laisse, pas de feu, pas de déchets, pas de pêche et pas de prélèvements de plantes !



Les grenouilles vertes sont « omniprésentes » sur le site.

© Pierre Ribeyre



Le Râle d'eau : espèce nicheuse emblématique du site

© Jean-François Carrias



La libellule déprimée : une des espèces de libellules les plus observées sur la zone.

© Aurélien Mathevon



La zone humide est une « nurserie » pour les espèces les plus sensibles telle le Brochet.

© Henri Carmié - Agence Française pour la Biodiversité



Parmi les papillons de nuit, des espèces caractéristiques des zones humides ont été observées telle l'Eustrotie claire, espèce nouvelle pour le Puy-de-Dôme !

© François Fournier - SHNAO



© Aurélien Mathévon

## HAVRE DE PAIX POUR LA LOUTRE

La zone humide d'Aydat est un terrain de chasse privilégié pour la loutre d'Europe qui se nourrit des nombreuses proies présentes : amphibiens, poissons, écrevisses... A défaut de rencontrer cet animal discret aux mœurs essentiellement nocturnes, on peut observer des indices de sa présence : ses empreintes et surtout ses épreintes (ses crottes !) près des pontons. Il ne faut pas le confondre avec le ragondin visible le jour sur la zone. En 2016, la zone humide a été labellisée à l'initiative du SMVVA « Havre de paix » pour la Loutre par la SFPEM\*. Le site est ainsi reconnu comme garantissant des conditions d'accueil favorables à l'animal et préservé en ce sens.

\* Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères. L'opération havre de paix pour la Loutre existe depuis plus de 30 ans et s'intègre dans le Plan national d'action en faveur de la Loutre d'Europe, animé par la SFPEM.



Loutre d'Europe



Ragondin



Ragondin

© Charles LEMARCHAND

## Bilan DU NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2017

### MERCI AUX BÉNÉVOLES



Le nettoyage du lac d'Aydat a eu lieu samedi 22 avril après-midi. Il était coordonné par la mairie qui offrait également le goûter. Il a rassemblé une cinquantaine de bénévoles dont 15 membres de l'Aviron Clermont Aydat, environ 7 nageurs avec palmes (Snorkeling Auvergne) auxquels 6 plongeurs équipés de bouteilles étaient venus prêter main forte, une dizaine de pêcheurs de l'association de pêche du lac d'Aydat, et des habitants. Il faisait chaud et la température de l'eau était à 12°C.

Cinq équipes de 2 rameurs ont été déposées en bateau à moteur en différents points des berges peu accessibles à pied et le bateau du club a assuré la

récupération des déchets remontés par les nageurs.

Bilan : une vingtaine de pneus (moitié moins que les années précédentes), 112 bouteilles dont 75 en verre, 36 boîtes de conserve et canettes, plus des sacs remplis de déchets divers. La situation s'améliore mais le nettoyage annuel prouve toujours son utilité.

A noter qu'à La Cassière, en raison des vacances, il ne s'est trouvé qu'une personne pour nettoyer dans les bois et les criques. Bilan : 16 emballages en verre, 3 en plastique et 2 kg de déchets non recyclables. En revanche, les pompiers d'Aydat ont découpé une vieille épave de 4L échouée dans les bois de La Cassière depuis les années 60. Les services techniques ont emporté les morceaux à la déchetterie.



## Une exposition sur la pêche et les milieux aquatiques DANS LA ZONE HUMIDE

Dans le cadre de la démarche Pavillon Bleu, la commune et l'office de tourisme sont incités à développer des actions pour favoriser la sensibilisation des publics à la connaissance et à la protection de l'environnement.

L'idée est donc venue d'installer un parcours d'expositions dans la zone humide avec l'accord de Mond'Arverne communauté qui possède le foncier et du SMVVA qui assure la gestion du milieu. La commune a acquis des mâts en bois pour 24 panneaux qui viennent d'être installés par l'équipe d'insertion de la communauté de communes (l'ASEVE), et seront démontés fin septembre.

Le parcours accueille cette année l'exposition **Comme un poisson dans l'eau** consacrée à la pêche et aux milieux aquatiques. Elle a été réalisée en 2015 pour le parc Bargoin par le Conseil départemental et la Fédération de Pêche et nous est prêtée gracieusement. L'inauguration de l'exposition le 23 juin marquera l'ouverture officielle de la saison touristique.

Nous rechercherons chaque année une nouvelle exposition destinée au grand public, en lien avec la nature et les enjeux de préservation de l'environnement.





La Foye ©SMVVA

+++++++ ++++++++ DOSSIER ++++++++ ++++++++

# **ACTUALISATION DU ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

*une obligation réglementaire*

+++++++ ++++++++ ++++++++ ++++++++ ++++++++ ++++++++



La Ribeyre ©SMVVA

L'étude commandée par la commune au bureau d'études SECAE avait pour objectif de proposer un panachage de solutions d'assainissement collectif, individuel ou autonome regroupé afin d'obtenir un assainissement au moindre coût et techniquement adapté aux contraintes du milieu naturel et de l'habitat, et d'actualiser l'étude de zonage précédente réalisée en 2006.

Le nouveau zonage d'assainissement a été arrêté en conseil municipal en novembre dernier et il sera soumis à enquête publique en septembre/octobre 2017.

La révision de l'étude confirme que les villages de Rouillas-Haut et de Ponteix présentent un trop grand nombre d'habitations où il s'avère impossible de réaliser ou de réhabiliter des dispositifs d'assainissement individuel. Au village de Fohet, la collecte des eaux usées n'est pas assurée, et de ce fait l'effluent domestique est rejeté dans le milieu naturel entraînant ainsi une pollution signalée par les services de l'Etat depuis 2011. Le rejet s'effectue au niveau

du ruisseau de La Faye, affluent de la Monne et de la Veyre. En conséquence, les pollutions organiques génèrent un colmatage total du lit du cours d'eau, des risques sanitaires pour les troupeaux qui s'abreuvent, une absence de vie piscicole et des nuisances olfactives.

La commune a décidé de soumettre la proposition d'assainir ces trois villages au Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) dans l'ordre suivant : Fohet (création de réseau et unité de traitement), Ponteix (extension de réseau) et Rouillas-Haut (création de réseau). L'étude de maîtrise d'œuvre sur le village de Fohet est en cours depuis mai 2017. Nous allons proposer en commission assainissement de réaliser les études sur les villages de Ponteix et de Rouillas-Haut en 2020 et 2022, sous réserve des financements publics. Cependant ce prévisionnel est susceptible d'être révisé selon les priorités retenues à l'échelle du syndicat qui gère l'assainissement collectif de 12 communes.

Une réunion publique sera organisée avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - à qui la commune a délégué la surveillance de l'assainissement non collectif - à la rentrée, avant ou en parallèle de l'enquête publique, pour présenter le nouveau zonage et répondre aux questions des habitants. L'objectif est aussi d'aborder la situation des habitations non conformes dans les villages de Ponteix et Rouillas-Haut, afin de présenter l'éventail des solutions et des aides possibles en attendant la mise en place de l'assainissement collectif.



Le réseau d'assainissement collectif de la commune rejoint la station d'épuration des Martres-de-Veyre qui traite les eaux usées collectées auprès de plus de 20.000 habitants. Le réseau remonte le long de la Veyre et collecte partiellement Ponteix puis Rouillas-Bas. Il se scinde ensuite en deux antennes principales dont l'une assure la collecte des effluents de La Bertrandie et de La Cassière, la seconde collecte les effluents du Lot, Sauteyras, La Garandie, Aydat bourg, Fontclairant, Verneuge, Phialeix et Poudure.





Pour mémoire, le réseau d'assainissement collectif a été créé dans les années 50 à 70 avec les ASA à Rouillas-Bas, Verneuge et La Garandie. Aydat, Veyreras et Sauteyras ont été équipés dans les années 80, Rouillas-Bas, Ponteix et La Cassière dans les années 90, puis Fontclairant, Verneuge, Poudure et Phialeix entre 2000 et 2014.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la compétence de l'assainissement a été transférée au Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon. Depuis cette date le SMVVA a financé les travaux sur le village de Phialeix, et les extensions suivantes : rue du Stade en 2014 et chemin de Papianilla en 2016. D'autre part une étude de réactualisation du schéma directeur d'assainissement (diagnostic + programme d'actions pour réduire les dysfonctionnements) est en cours depuis mars 2017, et enfin une seconde étude de maîtrise d'œuvre vient d'être lancée en mai 2017 pour étudier la création d'un collecteur d'assainissement collectif et d'une station d'épuration à Fohet.

Les dispositifs d'assainissement individuels non conformes, ainsi que les absences d'installations sont en effet potentiellement éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau et/ou à celles du Conseil départemental selon que le dispositif existant (ou l'absence de dispositif) présente des risques sanitaires (danger à la personne) et / ou environnementaux. Chaque cas pourra être étudié avec l'aide du SIVOM de la région d'Issoire qui se rendra gratuitement sur place à la demande des particuliers. Sur la base des derniers contrôles réalisés par le délégataire, ce rendez-vous permettra d'évaluer les difficultés propres à chaque

situation et de prédéfinir le choix et le dimensionnement de la filière la mieux adaptée techniquement et économiquement. Leurs conseils serviront de base aux particuliers souhaitant s'engager dans cette démarche.

Le montage des dossiers pour l'obtention des aides sera réalisé à partir du dernier trimestre 2017 et durant le premier semestre 2018 par le SIVOM dans le cadre d'une **opération groupée de réhabilitation des assainissements**



**non collectifs.** Le Conseil départemental délibère chaque année en octobre sur l'octroi des aides à l'ANC, et les travaux pourront être mis en œuvre dès le premier trimestre 2019. Les subventions seront versées à l'issue du contrôle de conformité réalisé par le délégataire et après réception des pièces justificatives exigées par les financeurs.



Le SMVVA a missionné le cabinet Auvergne Etudes pour étudier la création d'un collecteur d'assainissement avec la reprise des branchements associés ainsi que la mise en place d'une unité de traitement des eaux usées adaptée aux diverses contraintes.

Le levé topographique a été réalisé en juin et un premier rendu dénommé « Avant-Projet d'étude » devrait être fourni fin juillet. La phase projet sera présentée au second semestre et ainsi soumise au comité de pilotage composé de l'exécutif et des techniciens du SMVVA, des élus d'Aydat et des partenaires financeurs.

A l'issue de cette phase si le dossier projet est complet et répond aux attentes du comité de pilotage, il sera examiné en comité syndical du SMVVA. Si le comité syndical y est favorable, le plan de financement sera présenté pour un dépôt de demande de subvention en octobre 2017 auprès de deux partenaires financeurs, à savoir l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil départemental.

Nota : Le PLU prévoit une réserve foncière pour installer les équipements nécessaires aux traitements des effluents domestiques du village.



## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

### *Complémentaires*

Cette année, lors des APC, les élèves de l'école maternelle ont travaillé sur la réalisation d'un film sur le thème de l'Afrique. Les écoliers de grande section ont créé l'histoire tandis que ceux de petite et moyenne section ont réalisé les décors.

Ce film sera projeté lors de la fête de l'école organisée par l'Association des Parents d'Elèves le 29 juin prochain.

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'AYDAT ET *le label E3D*



Depuis de longues années, de nombreux projets pédagogiques, dans les domaines de la protection de l'environnement, d'une meilleure connaissance de la biodiversité, et de l'intérêt croissant pour

le mieux vivre ensemble, sont menés dans l'école.

Suite à ce travail, l'école d'Aydat a obtenu le 28 mars dernier, le label E3D, Ecole en Démarche de Développement Durable, au niveau le plus élevé, le niveau 3.

Ce label est décerné pour trois ans, il est une reconnaissance de la démarche engagée et un encouragement à la poursuivre.

## RYTHMES *scolaires*

Concernant les rythmes scolaires, la municipalité a décidé de prolonger les Temps d'Aménagements Périscolaires (TAP) pour la rentrée 2017/2018. Ainsi, pour faciliter l'organisation des familles les horaires seront inchangés.

Dès l'automne prochain des réflexions seront engagées pour élaborer une proposition cohérente et partagée pour l'année 2018/2019.

***Si vous souhaitez être bénévoles lors des TAP pour la rentrée prochaine, faites-vous connaître auprès de la mairie.***

## LE CIRQUE, THÈME DE L'ANNÉE POUR *l'école maternelle*



Chaque début année, l'équipe pédagogique détermine un thème qui permet, tout au long de l'année, d'élaborer des projets communs à l'école. En 2017/2018, les enfants ont travaillé autour du thème du cirque au cours de leurs différents apprentissages et créations plastiques (réalisation de chapiteau, habits de carrousel...).

Des sorties ont également été organisées, ainsi 3 classes de l'école sont allées voir le spectacle du cirque PINDER. La dernière classe a quant à elle joué aux acrobates en herbe à l'école du cirque « DIABOLO FRAISE » à Riom puis participé à un pique-nique au parc du Cerey.



## STATIONNEMENT AUX ABORDS *des écoles*

Nous rappelons aux parents d'élèves que le stationnement aux abords du foyer rural et de la rue des écoliers est interdit par mesure de sécurité. De plus, le plan Vigipirate est toujours en vigueur. Il est possible et recommandé de se garer sur le parking derrière l'église.

## LES ARTISANS DU BÂTIMENT D'AYDAT

Les professionnels figurant dans cette rubrique sont ceux qui se sont fait connaître auprès de la Mairie.  
En cas d'oubli, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie.



### LOUIS COURTIAL *Menuisier*

Louis est installé comme menuisier à Fontclairant depuis 2010. Après avoir été 10 ans artisan à La Garandie, puis plus de 30 ans professeur de menuiserie, il a choisi le statut d'autoentrepreneur pour finir sa carrière professionnelle.

Sa spécialité, la menuiserie traditionnelle avec une préférence pour les escaliers...

Contact : 04 73 87 39 85



### SARL COUPRIE PÈRE ET FILS *Maçonnerie*

Jean-François, le père est installé à son compte depuis 14 ans sur la commune. Aurélien, le fils est quant à lui, tombé dans la marmite tout petit et vient en ce début d'année 2017 de s'associer à son père. Diplômes en poche, CAP et Brevet Professionnel, on peut noter sa médaille d'or aux olympiades des métiers en 2012.

Tous deux travaillent aussi bien en neuf qu'en rénovation. En revanche, ne leur demandez pas de réaliser une maçonnerie traditionnelle en pierres, ce n'est pas ce qu'ils préfèrent !

Contact : 04 73 87 39 85



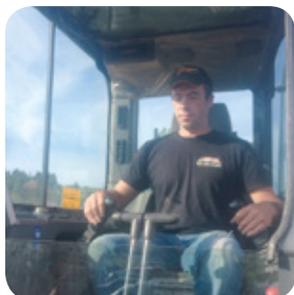
### ECOHAB *Rénovation écologique*

Après avoir travaillé pendant quelques années dans les monuments historiques, Mathieu CAVARD s'est installé à son compte en 2008 afin de travailler plus globalement sur les bâtiments anciens. Ainsi, il vous propose une réhabilitation écologique, cohérente et traditionnelle du sol au plafond : charpente, maçonnerie chaux et pierres, enduit, doublage et isolation naturelle, peinture naturelle, badigeon...

Installé depuis 2010 à Fohet, il s'entoure régulièrement de professionnels qui viennent l'épauler selon les besoins des chantiers.

N'hésitez pas à consulter sa page Facebook pour en savoir plus : Ecohab

Contact : 04 73 87 81 58



### ENTREPRISE BESSON CÉDRIC

#### *Terrassement et aménagements extérieurs*

Installé depuis 11 ans sur VEYRERAS, Cédric vous propose tous types de travaux extérieurs : terrassement, viabilisations, fouilles... jusqu'aux finitions pour vos cours et allées en graviers ou enrobé. Dans ce domaine, sa spécialité reste toutefois la création de murs de soutènement en enrochement.

Sa deuxième spécialité, moins visible mais tout autant utile est la réalisation d'assainissement non collectif : fosse, champ d'épandage, micro-station...

Enfin, il répondra également présent pour tous types de travaux délicats tels que la démolition, l'abattage d'arbres dangereux, les travaux en milieux aquatiques et/ou fortement escarpés.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter son site internet

[www.besson-cedric.fr](http://www.besson-cedric.fr)/ou sa page Facebook : TP Besson, Terrassement et bois de chauffage.

Contact : 04 73 78 30 28 / 06 29 58 02 89 - [tp.bessoncedric@orange.fr](mailto:tp.bessoncedric@orange.fr)





### **SARL ALEX LOPES** *Plâtrerie / peinture*

Installé à son compte depuis 2002 et à Verneuge depuis 4 ans, Alex est un artisan des plus expérimentés. En effet, avec ses 40 années d'expérience il vous propose de refaire toute votre décoration intérieure : peinture, papier peint, carrelage, faïence, parquet flottant... Mais aussi tous vos travaux d'isolation, de plâtrerie, de doublage...

Pour des chantiers plus complexes comme des salles de bains, il saura vous conseiller et s'associer à des artisans qualifiés qu'il connaît depuis longtemps...

**Contact : 06 73 52 49 81**



### **CAD CONSTRUCTIONS** *Maisons bois*

Constructeur de maisons en bois depuis 25 ans, Daniel GARNIER s'est installé à La Garandie en 2009.

Il est le spécialiste de la maison bois, de la conception au montage en passant par la fabrication. Ces maisons traditionnelles ou contemporaines peuvent être en rondins, en madriers, même si depuis plusieurs années, avec les nouvelles normes thermiques (RT 2012) il se tourne de plus en plus vers les maisons à ossature bois de type poteaux-poutres. Avec l'expérience il a su s'entourer de professionnels qualifiés. Ses panneaux ossature bois isolés de laine de bois sont fabriqués en Europe. Pour le reste de la construction : terrassement, plomberie, électricité... il fait appel à des artisans locaux en restant le coordinateur du chantier.

**Contact : 04 73 78 04 04 - [contact@cadconstruction.fr](mailto:contact@cadconstruction.fr)**



### **GRANULÉS & POÊLES** *Chauffage à bois*

Après avoir travaillé pendant des années comme responsable technique dans le domaine des énergies renouvelables, Jean-Manuel SANCHEZ décide de s'installer à son compte en mars 2013 à Rouillas-Haut.

Sa spécialité : le bois sous toutes ses formes que ce soit le bois traditionnel et ou le granulé. Il fournit et pose des poêles de tout type, les répare, et en assure la maintenance.

Si vous avez envie de changer de mode de chauffage et si vous hésitez dans votre choix, il sera à l'écoute de votre projet et de bon conseil...

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter son site internet :

[www.granules-et-poeles.fr](http://www.granules-et-poeles.fr)

**Contact : 06 66 46 42 80**

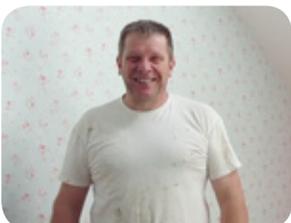


### **FRANCK TISSOT** *Aménagements extérieurs*

Issu d'une famille de maçons et d'entrepreneurs de travaux publics originaire de Ponteix, c'est tout naturellement que Franck, s'installe à son compte en 1998.

Il touche à tout : des VRD à l'assainissement mais sa spécialité est l'aménagement extérieur. Il saura modeler votre terrain selon vos souhaits : terrassement, création d'enrochement, pose de pavés, réalisation d'enrobés...

**Contact : 04 73 39 16 80 / 06 40 59 60 97**



### **AYDAT PEINTURE** *Plâtrerie / peinture*

Depuis qu'il a passé son CAP, il y a bientôt 40 ans, Jean-Luc PABOT travaille dans le domaine de la décoration intérieure. Il s'est formé chez son père, lui-même artisan à La Cassière et est à son compte depuis maintenant plus de 25 ans sur la commune.

Il vous propose de refaire votre intérieur avec peinture décorative, stuc, papier peint, etc... et vos extérieurs : ravalement de façades, menuiseries extérieures...

**Contact : 06 85 73 61 87 - [jl.pabot@live.fr](mailto:jl.pabot@live.fr)**

## NOUVEAUX LOCAUX POUR *Ayd'Art*

Parce que la salle de la Voûte était devenue trop petite pour les artistes en herbe, l'association Ayd'Art s'est installée récemment dans l'ancienne école de Rouillas-Bas. Ces locaux plus grands sont très appréciés par la trentaine d'adhérents de l'association et leur permettent de travailler dans de meilleures conditions sur différentes techniques de peinture, de dessin et aujourd'hui de sculpture (nouvelle activité en cours de mise en place).

Cette année encore Ayd'Art vous attend nombreux pour son exposition annuelle qui se tiendra à la salle de la Voûte du samedi 29 juillet au dimanche 6 août 2017.



Contact : Gérard BEL - Président

## LA FÊTE DU LAC : *que d'eau ! que d'eau !*

Associée à la fête du nautisme, la 4<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique a connu bien des retournements de situation. Pourtant le programme musical, les animations et ateliers, préparés de longue date, promettaient une belle journée. Mais les éléments météorologiques déchaînés, ont entravé les projets de toutes les bonnes volontés. Une « cellule de crise » à la mi-journée a conduit les organisateurs à adopter un nouveau plan : le repli à l'Espace Loisirs et par conséquent des activités plus légères. Les réseaux sociaux ont bien fonctionné par le biais de France bleu pays d'Auvergne, partenaire historique ; Rose Bud, Les Gipsy Land, les Ebouffées, Field Hollers se sont succédés sur la scène pour un public fidèle.

Avec détermination, l'organisation pense déjà à une 5<sup>ème</sup> édition adaptée à toutes les éventualités.



Rose Bud au club house de la base nautique

## LE SQUASH D'AYDAT *a sa championne !*



A son arrivée en septembre 2013 dans l'association, Maïa MEURILLON était 500<sup>ème</sup> Française au classement national de squash. Depuis, Maïa s'entraîne 3 à 4 fois par semaine, sans compter ses

nombreuses participations aux championnats de ligue, de France et autres tournois nationaux...

Lors des championnats de France 2<sup>ème</sup> série 2017, elle s'est imposée 2 fois contre des filles du top 100. Sa meilleure performance sera lors de l'open de Saint-Cloud en s'imposant contre la numéro 44 française.

Le travail porte ses fruits : aujourd'hui elle occupe la 5<sup>ème</sup> place de la ligue Auvergne Rhône-Alpes et rentre dans le top 100 national, au 68<sup>ème</sup> rang.

Capitaine de l'équipe 1 aydatoise, elle a emmené son groupe le 10 Juin aux play-off nationaux.

Toutes nos félicitations Maïa pour ses résultats !

Contact : [aydat squash@hotmail.fr](mailto:aydat squash@hotmail.fr)

## CITY STADE, *inauguration*

Samedi 20 mai, à l'occasion de l'inauguration du city stade, un tournoi de foot était organisé. De nombreuses associations de la commune ayant répondu présent à l'invitation de la municipalité, ce n'est pas moins de 10 équipes qui se sont affrontées en cette fin d'après-midi. Après trois heures de rencontres acharnées, l'équipe de foot d'Aydat s'est logiquement imposée devant le squash lors d'une finale qui s'est déroulée juste avant la tombée de la nuit.

Auparavant, c'est vers 17 heures, devant les associations réunies, que Roger LEPETIT a donné le coup d'envoi du tournoi en coupant le ruban inaugural tenu par les nombreux enfants présents.

M. le Maire en a profité pour remercier Martine BONY et Gilles PETEL représentant le Conseil départemental et le sénateur Jacques-Bernard MAGNER pour leur participation financière à ce projet, en soulignant l'importance de cette réalisation pour le village. En effet, véritable lieu de rencontre et de pratique sportive pour la jeunesse aydatoise, le City Stade sera également un équipement primordial pour les écoles toutes proches.

La soirée s'est terminée par une remise des prix autour de la buvette mise en place durant toute la manifestation par Aydat animation et tout le monde s'est quitté en pensant déjà à une éventuelle revanche.

L'équipe municipale remercie toutes les associations présentes lors de cette manifestation, et souligne la belle prestation de René SAVIGNAT, vétéran du tournoi qui a rechaussé les crampons pour défendre avec brio la cage de l'équipe des élus.



## DOLMEN LACS ET VOLCANS : *nouvelle activité à la rentrée*

L'association ouvre une nouvelle activité récréative dès septembre prochain : un atelier-couture. Ouvert aux novices comme aux plus confirmé-e-s, il sera basé sur l'échange des connaissances en lecture et création de patrons, bonne utilisation d'une machine... tout en laissant s'exprimer l'artiste qui est en vous...

Cet atelier aura lieu les lundis soir.

Pour plus d'informations, nous serons présents au forum des associations le samedi 9 septembre.



AU MOIS DE SEPTEMBRE  
UNE NOUVELLE SECTION

« COUTURE »

VA DEBUTER A L'ASSOCIATION  
D.L.V  
A ROUILLAS-BAS

SI VOUS ETES INTERESSE CONTACTER  
Babeth Morel au 06 23 85 76 34 ou par mail :  
babeth.morel@gmail.com

## FOOTBALL CLUB *d'Aydat*

Dans une ambiance conviviale et détendue, venez pratiquer un jeu collectif et accessible à tous niveaux sur le terrain récemment réhabilité du stade Serge-Ameilbonne. Le Football Club d'Aydat recherche de nouveaux joueurs pour la saison 2017/2018.

Inscriptions et essais ouverts à tous. Rejoignez ainsi l'une des plus anciennes associations de la commune : le FC Aydat.

Le club remercie ses sponsors et supporters pour leur soutien...



Contact : Raoul FOURNIER - Président, 07 61 33 03 24

## LE « PILATES » : UNE ACTIVITÉ QUI A *le vent en poupe*



Forte de plus de 80 adhérents, l'Association de Gymnastique Aydatoise propose chaque année une offre de remise en forme et de pratique physique dynamique même si elle est placée sous le signe du loisir.

L'été dernier, la gamme de proposition s'est enrichie d'une activité « Pilates » avec 3 cours par semaine : un le lundi soir et deux le mercredi en soirée.

Le « Pilates » permet de travailler les muscles profonds via des postures statiques ou de gainage. C'est une pratique peu spectaculaire mais rapidement efficace et convenant à des personnes de condition physique variée.

Limités à 20 personnes, ces cours ont rencontré leur public puisqu'une liste d'attente pourrait conduire à l'ouverture d'un autre créneau à la rentrée prochaine si le succès se confirme.

Enfin, début 2017, les retours sur notre enquête de satisfaction ont été très encourageants et nous confortent dans la poursuite de ce projet. D'ores et déjà, l'offre traditionnelle de l'association a plus que doublé et nous réfléchissons aujourd'hui à la façon d'intégrer les remarques de nos adhérent-e-s afin d'améliorer l'offre de la rentrée 2017.

Contact : [gym.aydat@laposte.net](mailto:gym.aydat@laposte.net)

## MISS FRANCE : *en passant par Aydat*

Vingt-quatre jeunes filles originaires de différentes régions et Dom-Tom participaient en février dernier à la finale des « miss 15/17 national ». Grâce au couronnement de la Puydômoise Anaëlle SISSAOUI en 2016, la finale s'est déroulée en Auvergne, à Mozac.

Cependant pas de préparation sous les cocotiers ! Ces demoiselles ont séjourné à... Sauteyras et ont été reçues en mairie où M. le Maire a répondu à leurs nombreuses questions. Outre d'avoir apprécié le territoire, comme en témoigne leur facebook, les miss se sont accordées quelques moments de détente à l'Espace Loisirs.



## CARNAVAL *d'Aydat*

Après une année sabbatique, le carnaval a fait son retour ce 8 avril avec cette année encore une belle participation des villages, qu'il a été difficile de départager tant les réalisations étaient à la hauteur. Sous un soleil radieux, les 9 chars ont défilé et fait briller les yeux de nombreux Aydatois et touristes...

Après le repas carnavalesque, l'orchestre a entraîné les carnavaliers jusqu'au bout de la nuit...

Toute l'équipe d'Aydat Animation vous remercie de votre participation et vous souhaite aussi nombreux pour ses prochains rendez-vous de l'été : concerts, brocante du 15 août...



## LE LAC D'AYDAT, *une gestion associative*

L'association de pêche du lac d'Aydat qui regroupe 13 membres actifs et 5 gardes-pêche, a la charge de la gestion, de la surveillance de la pêche et de la protection du milieu aquatique.

Pour cela, elle gère les rempoissonnements, truites au printemps et carnassiers à l'automne, et favorise la reproduction naturelle en gérant des zones de réserves fixes ou temporaires. Ces dernières protègent une frayère à sandres jusqu'à fin juin, retirée après la fraie.

Des îlots de branchages immergés assurent aussi une protection très efficace des juvéniles et sont disposés soit en bordure, soit dans des zones peu profondes en pleine eau, devant le ponton de la zone humide par exemple.



La zone humide joue un rôle essentiel pour la reproduction naturelle des poissons, le brochet en profite particulièrement, ce qui a ainsi permis de diviser par 5 la quantité introduite et ainsi baisser les risques sanitaires liés aux élevages extérieurs.

Au cours de l'année, l'association organise aussi des événements ponctuels :

- un troc-pêche : sorte de vide grenier sur le thème de la pêche au mois de mars,
- un concours de pêche des carnassiers en float-tube par équipe sur 24 heures au mois de mai, une première en France cette année,
- un concours de pêche des carnassiers en bateau par équipe mixte homme-femme au mois de septembre,
- un concours de pêche des carnassiers en float-tube au mois d'octobre.

Enfin, les membres de l'association participent au nettoyage de printemps et à la fête du lac (stand d'information et initiation à la pêche des carnassiers et de la friture)

**Contact : David RIBEROL, Président de l'association de pêche du lac – 06.12.80.75.51**

## CALENDRIER *des manifestations*

	DATE / LIEU / HORAIRES	MANIFESTATION	CONTACT ORGANISATEUR
<b>JUIN</b>	Dim. 25, plage du lac d'Aydat	5 <sup>ème</sup> Triathlon	Puissance 3 Cournon
<b>JUILLET</b>	Mer. 5, à 20h30, Espace Loisirs	Concert "David BECKER"	Aydat Animation
	Mer. 12, à 20h30, Espace Loisirs	Concert "Swing Moon Orchestre"	Aydat Animation
	Ven. 14	Cérémonie du 14 juillet	ACPG - Pompiers - Commune d'Aydat
	Sam. 15, à la plage d'Aydat et à l'observatoire de La Garandie	Animation et Observation du ciel	Les Astronomes d'Auvergne
	Mar. 11, à 20h30, Espace Loisirs	Cirque burlesque « Entre le zist et le geste »	Mond'Arverne Communauté
	Mer. 19, à 20h30, Espace Loisirs	Concert "Old Monkeys"	Aydat Animation
	Mer. 26, à 20h30, Espace Loisirs	Concert "The Farrows"	Aydat Animation
	Du ven. 28 juillet au mer. 2 août, de 14h à 18h, salle de la Voûte, Aydat	Exposition peinture	Ayd'Art
	Sam. 29 et dim. 30, à la plage d'Aydat, à la salle de la Voûte et à l'observatoire de La Garandie	Nuit des Etoiles : Conférence et observation	Les Astronomes d'Auvergne
<b>JUILLET / AOÛT</b>	Tous les mardis matin, Place de l'église, Aydat	Marché	Commune d'Aydat
	Du Jeu. 13 juillet au jeu. 24 août, de 17h à 22h, parking de l'Espace Loisirs	Marché semi nocturne	Tralal'arts
<b>AOÛT</b>	Mer. 2, à 20h30, Espace Loisirs	Concert "Les Pipelettes"	Aydat Animation
	Mer. 9, à 20h30, Espace Loisirs	Concert "Les Ebouriffées"	Aydat Animation
	Mar. 15, Rouillas-Bas	Brocante, vide-grenier	Aydat Animation
<b>SEPTEMBRE</b>	Dim 3, Terrain de foot, Espace Loisirs	Ronde des Lacs	SLVTT
	Sam. 9, de 9h à 12h, Foyer Rural	Forum des associations	Mairie
<b>NOVEMBRE</b>	Sam. 11,	Cérémonie du 11 novembre	ACPG
	Sam. 18, à 19h, Foyer Dolmen Lacs et Volcans	Soirée Beaujolais	Dolmen, Lacs et Volcans
	Dim.26, de 9h à 19h, Espace Loisirs	Marché de l'Avent	Tralal'arts
<b>DÉCEMBRE</b>	Du ven. 1 au dim.3, Espace Loisirs	Téléthon	Mairie + Associations
	Sam. 9, de 15h à 17h, Rouillas-Haut	Défilé de la Saint-Nicolas	Les Anim'Haut
	Sam. 16, à 17h	La marche de Noël	Aydat Animation
	Mar. 19, à 20h30, Espace Loisirs	Spectacle de Noël	Aydat Animation

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE *des résultats encourageants*

L'adhésion à l'Aduhme (Agence locale des énergies pour les collectivités) se fait désormais via la communauté de communes Mond'Arverne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le suivi sera identique pour Aydat, avec l'avantage que nous n'avons plus à payer l'adhésion annuelle de 1 euro par habitant.

Suite au diagnostic des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine communal en 2016, la mise en œuvre des actions permettant de réduire notre facture se poursuit grâce au soutien technique de l'Aduhme et à l'implication des services techniques.

### LE GROUPE SCOLAIRE (GAZ NATUREL)

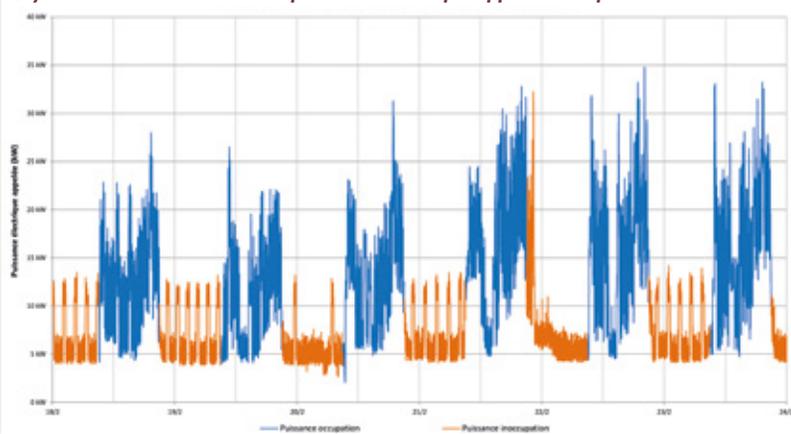
Les actions ont essentiellement concerné la reprogrammation des régulateurs thermiques. Les consignes de température en période d'inoccupation (le soir, la nuit, les week-ends) ont été fixées à 15°C. Les radiateurs des couloirs ont été réglés sur un faible débit afin de limiter le chauffage dans cette partie de l'école. Et surtout, durant chaque période de vacances scolaires, les services mettent manuellement le groupe scolaire en hors gel, en abaissant la consigne de température à 10°C. Le résultat est remarquable puisque

la consommation de gaz (corrigée du climat) a baissé de 25 % par rapport à 2015, engendrant une économie d'environ 3.800 €.

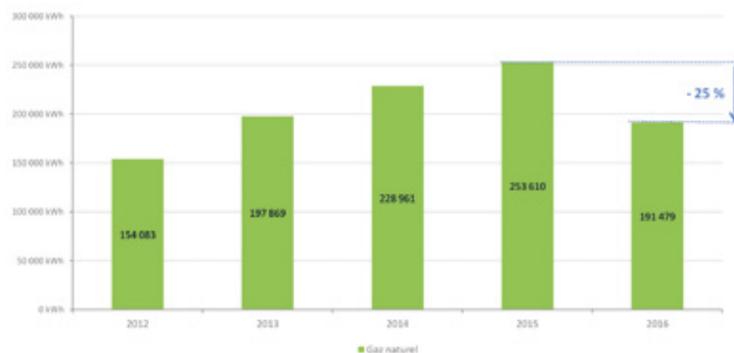
### L'ESPACE LOISIRS

Cet équipement consomme 75.000 kWh d'électricité par an pour une facture annuelle d'environ 11.000 €. L'Aduhme a procédé à une instrumentation du compteur électrique pour réaliser une campagne de mesures du 17 février au 31 mars. Ce travail a permis d'observer qu'une baisse de la puissance souscrite est possible (de 48 kVA à 42 kVA), ce qui entraînerait un gain de 200 € TTC par an. Et surtout, il apparaît qu'un tiers de l'électricité appelée par l'E.L. est consommé lorsque le bâtiment est vide (environ 5 kW). La réduction de ce talon peut générer des gains de 1500 € TTC par an. Il nous faut donc identifier quels sont les équipements responsables de ces consommations (frigos, matériel HiFi, jacuzzi ,...) sachant que par ailleurs, les pompes de circulation des appareils de chauffage seront prochainement équipées d'horloges pour limiter leur fonctionnement la nuit et que leur vitesse de circulation a été réduite.

Aydat : instrumentation de la puissance électrique appelée à l'Espace Loisirs



Répartition des consommations de gaz naturel du groupe scolaire par an, en kWh, corrigées climat



### MAIRIE, GARDERIE ET ÉCOLE MATERNELLE

Des programmeurs avec horloges seront bientôt installés pour couper les alimentations électriques de la dalle chauffante (mairie, salle des mariages) et des convecteurs (garderie et école) en période d'inoccupation. Les économies réalisées devraient être sensibles dès le retour du froid.

La suite au prochain numéro !

## Le printemps est de retour !

Le retour du printemps et la végétation qui reprend ses droits amène chacun d'entre nous à ressortir toutes sortes d'engins à moteur...

Le bruit qui les accompagne peut occasionner lorsqu'il est incessant une gêne pour nos voisins. Alors pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les travaux de jardinage et de bricolage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

## Divagation des chiens

Un arrêté de décembre 2001 disponible en Mairie rappelle les droits et devoirs de chacun concernant leur chien.

Ainsi, nous vous rappelons que vous ne devez pas laisser divaguer votre chien sur la voie publique ou dans la campagne seul et sans maître.

Tous les chiens doivent être munis d'un collier et d'un procédé d'identification agréé où figurent le nom et le domicile de leur propriétaire.

Tout chien errant identifié ou non sera saisi et mis en fourrière.

Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse ou de berger lorsqu'ils sont sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage duquel ils sont destinés.

## Une guichetière bien connue à la Poste



Après une formation au campus de la Poste à Villeurbanne, Florence LAJONCHÈRE débute sa carrière en 1997 à la distribution du courrier sur le canton de Saint-Amant-Tallende, en remplacement des titulaires lors des absences.

Depuis octobre 2016, la voici factrice-guichetière au bureau d'Aydat. Après une tournée le matin sur Aydat, Sauteyras, Verneuge et La Cassière, Florence reprend sa place derrière le guichet l'après-midi.

**Horaires :**

- Du mardi au vendredi de 9h00 à 10h00 et de 15h00 à 17h15
- Le samedi de 8h30 à 10h30

## ÉTAT CIVIL *Décembre 2016 > Juin 2017*

### Naissances

28 novembre 2016	<b>PETIT Stan</b>	Les Pradeaux
07 janvier 2017	<b>DHUR Elias</b>	Veyreras
25 Février 2017	<b>LOZE Elsa</b>	Fohet
28 Février 2017	<b>PERSIL Leyann</b>	Fontclairant
28 Février 2017	<b>OLLIER Léa</b>	Rouillas Haut
28 Février 2017	<b>DUJOL Robin</b>	Rouillas Bas
09 Mars 2017	<b>FADI Jade</b>	Ponteix
11 Mars 2017	<b>GUIOT Camille</b>	La Cassière
17 Mars 2017	<b>GARCIA Johann</b>	Le Lot
05 Avril 2017	<b>LEFRANCOIS Roxane</b>	Ponteix
27 Avril 2017	<b>ROUX Faustine</b>	Veyreras
29 Avril 2017	<b>CHANTADUC Julie</b>	Veyreras
04 mai 2017	<b>RAUCOURT Clémence</b>	Poudure

### Décès

23 Déc. 2016	<b>DRAVERT Gérard</b>	Rouillas Bas
28 Janvier 2017	<b>LOLLIVIER épse ROBIN Marie-Noëlle</b>	Aydat
9 Mars 2017	<b>VAUDABLE Vve RODIER Georgette</b>	Ponteix
22 Mars 2017	<b>BOYER Aurélie</b>	Rouillas Bas
22 Mars 2017	<b>FOUILLARAT Aimée</b>	Rouillas Bas
02 Avril 2017	<b>MAITRETIN Bernard</b>	Rouillas Haut
07 Avril 2017	<b>AMBLARD Roger</b>	Aydat
14 Avril 2017	<b>AUGERE Renée</b>	Le Mas
22 Avril 2017	<b>PORTALIER Maurice</b>	Aydat

### Mariages

1 <sup>er</sup> Avril 2017	<b>SERVIERE Jean-Michel - POMMIER Pascale</b>	La Garandie
27 Mai 2017	<b>GUILLIEN Christian et MONDOR Julie</b>	Aydat

# COMMERÇANTS *et* ARTISANS

Cette liste est à titre informatif et n'est pas exhaustive.

Vous êtes artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, vous souhaitez figurer dans le prochain numéro, faites-vous connaître auprès de la Mairie.

## ALIMENTATION GÉNÉRALE

### LE PANIER SYMPA

Christiane LOLLIVIER  
AYDAT - 04 73 79 38 37

## ANIMATION

### ORCHESTRE TRANSAT

Patrick VERNADAT  
FOHET - 04 73 79 31 25

## ART ET CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE

### - ARTOTHÈQUE - SENSIBILISATION JEUNE PUBLIC

### GALERIE ASSOCIATIVE EMPREINTES

Annie PERRIN  
LE MAS - 04 73 79 34 49

## ATELIER DE COUTURE

### DOMI MODE

Dominique ARNAUD  
ROUILLAS BAS - 04 73 78 30 95

## ATELIER DE POTERIE

### SALAMANDRE

Florence MAROTEL  
LE MAS - 04 73 79 32 51

## AUBERGE BAR RESTAURANT

### ENTRE LACS ET VOLCANS

LA CASSIERE  
04 73 87 30 36 - 06 81 77 81 14

## BOULANGERIE PÂTISSERIE

Caroline et Laurent FAURE  
ROUILLAS BAS - 04 73 79 37 21

## BRODERIE

### BRODY'REV

Eric VEYSSIERE  
ROUILLAS BAS - 06 12 13 97 79

## CAFÉ PRESSE

### LE JULCANQUE

Monique AMÉILBONNE  
SAUTEYRAS - 04 73 79 38 19

## CAFÉ RESTAURANT

### LA COCOTTE BLEUE

SAUTEYRAS - 04 73 79 37 02

## CAFÉ TABAC PRESSE

### LES MURMURES DE LA VEYRE

Christiane LABRANDINE  
AYDAT - 04 73 79 37 14

## CHAPEAUX ET ACCESSOIRES

### CHEVEUX

### LES CREATIONS DE NOLINE

Laurence RIVET  
AYDAT - 06 18 05 03 38

## CHAUFFAGE À BOIS

### VENTE, INSTALLATION, ENTRETIEN

### GRANULÉS & POÊLES

Jean-Manuel SANCHEZ  
ROUILLAS-HAUT - 06 66 45 42 80

## COIFFURE À DOMICILE

Fabienne GALERY  
VEYRERAS - 06 81 76 67 53

## CONFITURES ARTISANALES

### DOUCEURS DE CONFITURE D'ANTAN

Sylvie TOURNADRE  
LA GARANDIE - 06 61 37 72 74

## CONSTRUCTEURS DE MAISONS BOIS

### CAD CONSTRUCTIONS

LA GARANDIE - 04 73 78 04 04

## DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

### SOLYS

Emilie DUGNE  
AYDAT - 06 99 39 45 48

## ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Philippe BART  
AYDAT - 06 71 97 59 95

Romain CROUZEIX

ROUILLAS-BAS - 06 68 20 32 87

## ENTRETIEN ESPACES VERTS, ÉLAGAGE,

### CRÉATIONS AMÉNAGEMENT

### EXTÉRIEURS, DÉNEIGEMENT

### CONCEPT NATURE SERVICES

Antony LADEVIE  
VERNEUGE  
04 73 78 36 58 / 06 26 92 24 40

## HÔTEL RESTAURANT

### LES CYGNES

SAUTEYRAS - 04 73 79 35 85

## IMMOBILIER

### SUD IMMO

Philippe THEVENOT  
AYDAT - 04 73 78 89 82

## LEBONDIL IMMOBILIER

Pierre CONTESSE  
VERNEUGE - 07 84 18 78 03

## INFORMATIQUE, IMAGE, SON

### & MULTIMÉDIA - CONSEILS,

### INSTALLATION, ASSISTANCE À

### DOMICILE

### NUMERITECH SERVICES

François-David DEJOUX  
AYDAT - 06 02 26 51 02

## SR INFORMATIQUE

Samuel ROCHE  
ROUILLAS-BAS  
09 70 46 45 43 / 06 17 02 12 53

## INSTITUT DE BEAUTÉ

### L'INSTANT KLEOS

Marine POMMIER  
AYDAT - 04 43 11 12 69

## MAÇONNERIE

Jean-François COUPRIE  
LA CASSIERE - 04 73 87 39 85

Jean-Claude PENY

PONTEIX - 04 73 79 35 50

## MAÇONNERIE - TAILLE DE PIERRES

### ECOHAB

Mathieu CAVARD  
FOHET - 04 73 87 81 58

## MASSAGE BIEN ÊTRE DU MONDE

Noélie ALBERT  
AYDAT - 06 62 26 12 49

## MENUISERIE INTÉRIEURE

### AUVERGNE MENUISERIE HUELLE

Sandrine et Michaël HUELLE  
PONTEIX - 06 21 26 09 20

## MENUISERIE - MOBILIER - ESCALIER

Louis COURTIAL  
FONTCLAIRANT  
04 73 79 36 44 / 06 18 02 34 80

## PIZZAS À EMPORTER

### PIZZA VILLAGE

Antoine LOLLIVIER  
AYDAT - 06 51 59 63 63

## PLÂTRERIE - PEINTURE - DÉCORATION

### ALEX LOPES

VERNEUGE - 06 73 52 49 81

## AYDAT PEINTURE

Jean-Luc PABOT  
LA CASSIERE - 06 85 73 61 87

## PLOMBERIE - CHAUFFAGE

### SANITAIRE - ZINGUERIE

SARL Sébastien POUYET  
FOHET - 04 73 79 31 22

## PNEUMATIQUES - VENTE, MONTAGE

Cédric DAUBERTON  
ROUILLAS BAS - 06 33 56 03 39

## RAMONAGE

### ENTRETIEN CHAUDIÈRE FIOUL

### SARL R.N.S.

Thierry ROYER  
VERNEUGE - 04 73 78 36 32

## SERRURERIE

Dominique BESSE  
PONTEIX - 04 73 79 37 83

## TERRASSEMENT

Franck TISSOT  
PONTEIX  
04 73 39 16 80 / 06 40 59 60 97

## TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT

### EXTÉRIEURS, BOIS DE CHAUFFAGE

Cédric BESSON  
VEYRERAS  
04 73 78 30 28 / 06 29 58 02 89

## VENTILATION - CLIMATISATION

### LVI

Gilles CASADO  
AYDAT - 06 68 66 48 00

# NUMÉROS *utiles*

## **SAMU 15**

**POMPIERS** 18 ou 112

**POLICE** 17

## **MAIRIE**

04 73 79 37 15

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h30

## **PHARMACIE - Aydat**

Alexandre THOMAS

38, rue Sidoine-Apollinaire

04 73 79 38 00

## **MÉDECINE GÉNÉRALE - Aydat**

Céline MADEUF

18, rue Sidoine-Apollinaire

04 73 79 30 30

## **MÉDECINE CHINOISE - Aydat**

Emilie ALEXANDRE

64, rue Sidoine-Apollinaire

06 11 50 22 86

## **CABINET D'INFIRMIERS - Aydat**

Nathalie MAILHOT, Claudette MERCIER,

Charlotte POUZOL et Julien VEDRINE

04 73 79 33 27

## **KINESITHEAPEUTE - Aydat**

Guy ALEXANDRE

64, rue Sidoine-Apollinaire

04 73 79 30 07

## **OSTHÉOPATHE**

Margaux MAGNAVAL

06 32 40 81 91

Consultation à Domicile du lundi au samedi

## **SAGE-FEMME - La Cassière**

Anaëlle GAILLARD

07 83 78 80 77

## **ASSISTANTE SOCIALE**

04 73 39 65 60

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois en mairie

## **MULTI-ACCUEIL - Rouillas-Bas**

Les Chérubins

04 73 78 36 25

Jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30

## **EDF DÉPANNAGE**

0 810 333 363

## **GENDARMERIE - Saint-Amant-Tallende**

04 73 39 30 18

## **LA POSTE - LA BANQUE POSTALE**

04 73 78 31 95 ou 3631

## **MISSION LOCALE**

04 73 84 42 76

Accueil les jeunes jusqu'à 25 ans

Permanence en Mairie le jeudi sur rendez-vous

## **TAXI**

Christophe VÉRA

04 73 79 36 35 / 06 60 28 60 02

## **ESPACE LOISIRS - Sauteyras**

04 73 79 36 59

## **MÉDIATHÈQUE - Sauteyras**

04 73 78 31 71

Mercredi de 16h à 18h, samedi de 15h à 16h30

## **OFFICE DE TOURISME - Sauteyras**

04 73 79 37 69

## **CENTRE NAUTIQUE - Sauteyras**

Ecole de voile

04 73 79 33 59

## **DÉCHETTERIE - Theix**

04 63 66 95 19

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée les jours fériés

PASS déchetterie : [www.clermontcommunaute.net/rubriquedechetteries](http://www.clermontcommunaute.net/rubriquedechetteries)

## **DAB**

Distributeur Automatique de Billets - Sauteyras

Office de Tourisme

## **AGENCE BANCAIRE - Crédit Agricole Centre France**

Agence mobile les lundis matins

Parking de la Mairie

## **ASSURANCE GROUPAMA**

Agence mobile les lundis après-midi à partir de 14h

Parking de la Mairie



## **MAIRIE D'AYDAT**

2, place de l'Eglise - Le Bourg

63970 AYDAT

Tel : 04 73 79 37 15

Fax : 04 73 79 39 90

[secretariat.mairie@aydat.fr](mailto:secretariat.mairie@aydat.fr)

[www.aydat.fr](http://www.aydat.fr)

Directeur de publication : Roger LEPETIT

Coordination : Sandrine MARTIN

Comité de rédaction : M. DEJOUX, N. DESFRANÇOIS, S. LELONG-MARTIN, S. MARTIN, Ch. PACAUD, F. SERRE

Crédit photographique : M. DEJOUX, S. MARTIN, Mond'Arverne Tourisme, SMVVA, Ecoles, associations.

Conception et impression : L'Imprimeur.com, 63200 Mozac

Tirage : 1300 exemplaires - Juin 2017